



Photo: Isabella Finzi

Le ministre du Travail, Nicolas Schmit (au centre), veut activement accompagner la transition numérique

Chances et risques

Les Chambres des salariés et de commerce ainsi que le ministre du Travail réfléchissent sur l'impact de la numérisation sur le travail.

Face à la numérisation et à ses répercussions certaines sur l'organisation du travail, le maître mot est l'éducation. De l'école aux entreprises, la formation tout au long de la vie est une des clés pour exploiter les chances qu'offre l'ère numérique. «*Les formations continues que nous pratiquons aujourd'hui ne sont qu'un début balbutiant par rapport à ce qu'elles doivent devenir*», affirme André Roeltgen, le président de l'OGBL qui représente la Chambre des salariés lors d'un colloque sur le travail à l'ère numérique qui s'est tenu mercredi 22 mars à la Chambre de commerce.

Le secrétaire d'Etat au Travail allemand, Thorben Albrecht, met l'accent sur la nécessité d'un cadre légal que les gouvernements doivent mettre en place afin que la

Cadre légal et flexibilité

MAURICE MAGAR - mmagar@le-jeudi.lu

numérisation soit une chance pour tous les acteurs: «*Ce processus de réflexion ne peut aboutir que si le gouvernement, le monde académique et les partenaires sociaux se concertent*», souligne Albrecht qui guide les efforts du gouvernement fédéral allemand vers la transition numérique.

Travail 4.0

Le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth, évoque une organisation du travail plus flexible qui deviendra indispensable avec la numérisation. Si André Roeltgen est d'accord sur ce point, il craint que davantage de flexibilisation ne rende

plus floues encore les limites entre le travail et la vie privée: «*Dans les réflexions que nous nous sommes engagés à mener, le droit du travail doit occuper une place de choix.*»

Le risque d'une multiplication des travailleurs indépendants, qui ne jouissent pas des mêmes droits que les salariés, préoccupe notamment le président de l'OGBL.

Mais la numérisation est un processus qui avance rapidement, estime en substance le ministre du Travail, Nicolas Schmit, et il s'agit, sur le plan politique, «*d'accompagner les évolutions sur le même rythme.*»

Des réponses plus concrètes pourraient venir d'une étude sur «*le travail 4.0*» que la Chambre de commerce et la Chambre des salariés ont commandée auprès d'un institut économique en Allemagne.